

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL(AOON)N° DNCMPI/124/IF/2021
2021 POUR ACHAT DES TEST DE DEPISTAGE RAPIDE (TDR)**

DATE DE PUBLICATION .22/12/2020

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES .22/12/2020

1. Objet

Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter offres sous plis fermé, pour l'achat des tests de dépistage rapide (Tdr)

2. Financement du marché

Le présent marché est entièrement financé par le Budget Général de l'exercice 2020-2021, alloué au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, litera : 33 00 535 00 4 27100 11 000 0711 01.

3. Spécification du marché

Malaria Rapid Diagnostic Test Kit - Antigen Pf

Types d'Appel d'Offre

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO.N) que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché est en seul lot.

❖ **Lot :**

Malaria Rapid Diagnostic Test Kit - Antigen Pf

5. Délais de livraison

Vu la rupture des Test de dépistage rapide (Tdr) qui s'observe dans les zones reculées et en considérant la pandémie covid-19 qui ne facilite pas la libre circulation des produits l'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de (30) jours compté à partir de la remise de la lettre de commande signée par toutes les parties.

Object de rejet : le soumissionnaire qui a dans ses stocks les Tdr de dépistage rapide (Tdr) sera retenu.

6. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 30 (heures de bureau) à l'adresse ci-dessous :
Secrétariat de la Direction Générale des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95.

Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100.000 Fbu) non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° 1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

8. Langue de la soumission.

Les offres doivent être rédigées en langue française ou toute autre langue compréhensible par le maître d'ouvrage moyennant une traduction. Le formulaire de soumission est de type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95.

10. Garanties de Soumission

Les offres doivent comprendre une garantie de la soumission de Dix millions de francs burundais (10.000.000 FBu).

11. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres devront être soumises à l'adresse numéro ci-dessous : Secrétariat de la Direction Générale des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 au plus tard le ..22..1.12/2019 à 9heures 00.

Les enveloppes porteront les mentions « **Offre technique pour l'achat des** de dépistage rapide (Tdr) » et « **Offre financière pour l'achat des Tes** dépistage rapide (Tdr).

Toutes les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe extérieure portant clairement les mentions « **DAO N°** *DNCMP/174/F/2020* **Offre pour l'a** des **Test de dépistage rapide (Tdr)** ».

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

12 . Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de solliciter une seule fois une prolongation maximum de quarante-cinq (45) jours du délai de validité des offres. Les prix unitaires de l'offre seront réputés fermes et définitifs pour toute la durée du Marché.

13. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le *22/12/2020* à **09 heures 00**.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération. Le Procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP.

14. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister, présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DDCS à l'adresse : une des salles du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 Bujumbura - Burundi. (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 le *22/12/2020* à **9heures 30 min**.

15. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

❖ Offre technique :

1. La garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
3. L'attestation d'une banque attestant que le soumissionnaire dispose de fonds nécessaires pour l'exécution du marché ou s'engageant d'octroyer une ligne de crédits pour l'exécution du marché en cas d'attribution du marché ;
4. L'attestation de non redevabilité aux taxes et impôts délivrée en original par les services de l'OBR et encours de validité ;
5. L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS et encours de validité ;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
7. Le Registre de commerce (copie) ;
8. L'Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;
9. L'Attestation de non litige en cours délivrée par le tribunal de commerce ;
10. Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
11. L'acte d'engagement suivant le modèle en annexe ;
12. Le certificat de bonnes pratiques de fabrication délivré par l'autorité compétente du pays de fabrication du médicament offert ;
13. L'habilitation du signataire de l'offre ;
14. Les statuts de la Société (copie)

❖ Offre financière :

1. L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
2. Les bordereaux de prix unitaires et quantités ;
3. Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'art 183 du Code des Marchés Publics

16. Adresse

L'adresse au quelle il est fait référence ci-dessus est : Le Secrétariat de la Direction Générale des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Maladies à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Fait à Bujumbura, le 30/11/2020.

**Le Directeur Général des Ressources et
Personne responsable des Marchés publics**

Eraste NZOSABA

